

## **Syndicat Mixte pour l'Étude de l'Assainissement de la Vallée du Doubs - Retrait de la Commune d'Ougney-Douvot**

**M. l'Adjoint LIME, Rapporteur** : La commune d'Ougney-Douvot souhaite se retirer de ce syndicat mixte dont la Ville est membre.

Ce retrait nécessitant une modification des statuts du syndicat, les communes membres doivent délibérer pour donner leur accord.

Le Syndicat n'émet aucune opposition à ce retrait.

Le Conseil Municipal est donc invité à se prononcer sur le retrait de la commune d'Ougney-Douvot.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal en décide ainsi à l'unanimité.

Ne prennent pas part au vote : M. LIME, Mme DAHAN, Mme TETU, Mme CHAUVET.

*Récépissé préfectoral du 4 juillet 2003.*